



Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Numéro 146 - Printemps 2019

PPNa Contact
Périodique trimestriel

Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Le climat et les manifs !.....3

Environnement général

Un petit pas dans la bonne direction :

le gaz naturel.....7

Notre patrimoine local

Une quadri centenaire à Nandrin8

Environnement général

Le photovoltaïque

ou la quadrature du cercle10

Notre histoire locale

Souvenirs d'une ancienne Nandrinoise :

Gilda Gouverneur.....11

Tragédie à Nandrin.....18

Vie de l'Association

Assemblée statutaire

du jeudi 28 février 2019.....21

Environnement local

Allergies du printemps24

La réserve naturelle de Roncine.....25

La nature au jardin

Comment et quand planter un arbre ?26

Vie de l'Association

Balade à Comblain-au-Pont28

Le climat et les manifs !

Il était impossible d'éviter de traiter le sujet du réchauffement climatique suite aux nombreuses manifestations récurrentes organisées un peu partout dans notre pays et dans le monde. Il s'agit toutefois d'un sujet extrêmement complexe et polémique dont nous ne pourrons très logiquement aborder tous les aspects.

Avant d'évoquer quelques réflexions sur la pertinence des manifestations, on nous permettra de douter de leur spontanéité. Le monde enseignant, les mouvements écologistes et les scientifiques, ce qui est plus convaincant, ont indéniablement joué un rôle primordial dans cette explosion de manifestations. C'est une question, certes accessoire, mais qui nous interpelle : pourquoi, tout à coup, tous ces jeunes quittent-ils leurs classes pour défiler dans les rues de nos villes ? La motivation de nombre d'entre eux n'est assurément pas écologique. Le conditionnement, voire l'instrumentalisation ne sont pas à exclure, surtout en période électorale ! La présence seule de scientifiques, qui tirent la sonnette d'alarme depuis longtemps, est l'élément rassurant qui doit nous convaincre de la pertinence des revendications climatiques proférées avec un irréalisme infantile affligeant par des foules blasées en mal de nouveauté.

Loin de nous toutefois de nier le bien-fondé de la revendication fondamentale, à savoir tenter de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. Il est d'ailleurs consternant d'entendre que certains persistent à nier ce que chacun peut constater, même à notre niveau, chez nous en Belgique. En effet, où sont les neiges d'antan ? Pourquoi les scolytes prolifèrent-ils et font-ils des ravages dans nos forêts ? Pourquoi l'hiver est-il si clément et l'été si caniculaire ? Et ailleurs dans le monde ? Pourquoi les neiges éternelles disparaissent-elles ? Pourquoi les glaciers s'amenuisent-ils, reculent-ils si vite, si fort ? Pourquoi le pôle Nord permet-il un passage si aisé aux navires ? Pourquoi les déserts s'étendent-ils ? Pourquoi les femmes africaines

doivent-elles parcourir des distances de plus en plus grandes pour se procurer l'eau vitale pour leur famille ? Pourquoi tant de rivières sont-elles asséchées ? Pourquoi la concentration de dioxyde de carbone augmente-t-elle de façon alarmante ? Etc., etc. Bref, ceci n'est qu'une énumération bien partielle de situations de gravité très différentes, mais concrètes qui affectent notre planète.

Alors, oui, il faudrait d'urgence réduire les gaz à effet de serre ! Mais, réduire ceux-ci de 80 % en dix ans, c'est rêver éveillé. C'est pénaliser les plus pauvres, mais pas seulement. Toute la civilisation occidentale serait impactée gravement. Et pendant ce temps-là, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et peut-être aussi les États-Unis continueront à développer leur industrie, multiplieront les voyages aériens tandis que certains pays du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie continueront, en toute irresponsabilité, à laisser exploser leur taux de natalité. Ne convient-il pas de redouter les prévisions angoissantes du futurologue Laurent Alexandre selon qui "bientôt la Chine construira les microprocesseurs tandis que l'Europe fabriquera des tee-shirts" ? Ceux qui croient que ce grave problème existentiel de l'humanité peut se résoudre rapidement planent sur un nuage. Qu'ils croient en plus qu'une transition rapide, qui on en convient, serait souhaitable, n'engendrera pas des pénalisations dramatiques, est affligeant. Car enfin, il est indéniable que la transition énergétique, par exemple, implique un coût colossal que nos sociétés ne peuvent supporter sans provoquer de graves dommages dans tous les domaines : économiques, sociétaux, etc.

Établir une stratégie climatique cohérente, c'est réfléchir à une transition énergétique progressive, c'est favoriser toute initiative réduisant la production de gaz à effet de serre sans pour autant en revenir à des solutions farfelues relevant du XIX^e siècle. Mais, le citoyen lambda acceptera-t-il de changer ses habitudes irresponsables et irraisonnées ? Car, cela implique de changer son mode de vie, sa consommation, son confort facile. Il ne suffit pas de manifester en réclamant à coup de slogans plus ou moins déraisonnables des lois en faveur du climat pour que les responsables politiques d'abord et les financiers deviennent réactifs. Il est d'ailleurs assez naïf de croire que des lois vont régler le problème, car chacun doit consentir les efforts nécessaires. Or, il faut craindre que beaucoup parmi les manifestants descendront à nouveau dans la rue pour se plaindre

des restrictions diverses imposées par les politiques en matière de transport, d'alimentation, de commodités diverses que leur offre leur mode de vie actuelle. Ainsi, combien parmi ces jeunes qui déambulent joyeusement dans nos rues, accepteront de réduire l'usage de leur smartphone, responsable de 10 à 15 % du réchauffement climatique (fabrication et usage intensif compris). Combien parmi eux prendront le bus pour se rendre à l'école plutôt que d'y être amené en voiture par leurs parents ? Combien parmi les manifestants pourront ou accepteront de passer leurs vacances dans les Ardennes ou à la mer du Nord plutôt que dans un pays lointain et exotique ?

Comme nous le regrettions plus haut, il est regrettable que ce raz de marée de manifestants en faveur du sauvetage de notre planète et sans doute de la pérennité de l'espèce humaine se manifeste en période électorale. D'aucuns argueront que c'est la période idéale pour motiver les partis politiques. Certes, ce n'est pas faux, mais c'est aussi le temps des promesses non tenues. Tous inscrivent à leur agenda électoral des propositions en faveur du climat. Mais seront-ils capables de les réaliser ? On peut s'interroger, à juste titre, sur la faisabilité économique et sociale de certaines propositions. Les décisions nécessaires impliquent le long terme. Les partis politiques seront-ils capables de résister à l'échéancier électoral, coupable très souvent de décisions à court terme. Oseront-ils prendre les mesures fatalement impopulaires qui seront nécessaires ? Et ceux qui promettent que demain on raserà gratis, que feront-ils quand ils seront confrontés aux dures réalités de la gestion d'un état ?

Nous n'avons pas la réponse miracle. L'horloge tourne, les glaciers fondent, il est temps de réagir, mais pas n'importe comment. La solution est dans la mesure et surtout dans le rythme ! Il est évident que le réchauffement climatique est un problème mondial, planétaire et il ne peut donc être résolu qu'au niveau de la planète et sûrement pas seulement au niveau européen. Quand on voit les contractions douloureuses de l'Union Européenne, on peut craindre le pire.

Le philosophe et écrivain Pascal Bruckner écrivait dans le journal "Le Soir" du 15 mars un texte qui pourrait être notre conclusion : "La prise de conscience des enjeux (climatiques, économiques, sociaux...) doit nous rendre plus lucides et plus à même de faire la grande révolution décarbonée de l'avenir. Mais, sans

croire pour autant que la décarbonisation de l'économie va entraîner automatiquement et immédiatement un changement dans le climat. Cela n'empêche pas qu'on doit aller sur la bonne voie".

Nous terminerons ces réflexions par une déclaration du politique franco-allemand Daniel Cohn-Bendit, dans un article du journal "Le Soir" du 16 mars, à laquelle nous vous invitons de réfléchir : "... on voit que les problèmes de nos sociétés (climat, économie, etc.) font que de plus en plus de gens sont prêts à sacrifier la liberté et la démocratie. C'est terrifiant !".

Les jeunes et leur smartphone

Citation du ministre régional Carlo Di Antonio : "Si les jeunes veulent être proactifs en matière d'environnement, ils doivent aussi associer les discours aux actes :

- Ne pas remplacer son smartphone par le dernier modèle.
- Le mettre en mode économique d'énergie [quand on ne l'utilise pas].

Car les matières qui les composent proviennent d'Asie du Sud-Est, d'Australie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Elles sont envoyées aux États-Unis et en Europe où sont fabriqués les principaux composants qui sont ensuite envoyés en Asie pour y être assemblés avant de revenir vers les consommateurs. Bref, l'empreinte écologique d'un smartphone est considérable."

En fait, ils comportent septante matériaux différents : du plomb, du cuivre, du nickel, de l'aluminium, de l'or et bien sûr des terres rares. L'exploitation de ceux-ci entraîne des rejets toxiques et des émissions importantes de gaz à effet de serre. Ajoutons la déclaration du ministre Jean-Luc Crucke : "L'envoi d'une pièce jointe d'1 Mo génère 35 g de CO₂".

Eh oui ! Il faut penser un peu plus loin que son nez !



Un petit pas dans la bonne direction : le gaz naturel

Le CNG, en anglais *compressed natural gas*, en français GNC, *gaz naturel comprimé* est un nouveau carburant que le gouvernement wallon désire promouvoir. Ce gaz présente des avantages indéniables pour la qualité de l'air. En effet, il permet au moteur à combustion de rejeter 20 à 30 % de moins de CO₂. Il permet aussi de réduire de 80 % les rejets de particules fines par rapport au moteur diesel de la dernière génération. De plus, les moteurs alimentés au CNG sont nettement moins bruyants. Et enfin, last but not least, il est 40 % moins cher à la pompe que les autres carburants. Alors que le LPG qui est plus lourd que l'air présente un certain danger d'explosion qui justifie son interdiction dans les parkings souterrains, le CNG est totalement sûr. Un bémol toutefois, les stations pourvues de gaz naturel comprimé ne peuvent se situer que dans les endroits où se trouvent des conduites de gaz naturel ! Dans notre région, l'installation d'une station CNG est prévue pour le printemps de cette année (2019) à Marche.

On ne s'étonnera pas d'apprendre que la Flandre dispose déjà de plusieurs stations. Il faut toutefois se rappeler que le gaz naturel fourni à la Belgique transite par Zeebruges. En Europe, il existe 3400 stations CNG. L'Allemagne en compte 900, les Pays-Bas 160 (ils sont producteurs de gaz), la France 54 et le Luxembourg 6. En Wallonie, les investisseurs privés ont refusé de développer un réseau CNG à cause du rendement insuffisant justifié par un nombre extrêmement restreint de véhicules roulant au gaz. Il n'y en aurait que 861. Ce sont donc des intercommunales du Hainaut qui se sont lancées dans ce défi. L'objectif du gouvernement wallon est de développer un réseau de CNG et LNG (destiné aux poids lourds) et d'atteindre un total de 300 stations d'ici 2020.

Ce projet ne répond cependant que partiellement, aux nécessités climatiques et environnementales urgentes de la planète. En effet, le CNG ne constitue qu'un palier dans la lutte contre la pollution et le réchauffement climatique puisque les véhicules qui l'utiliseront dégageront toujours du CO₂. Mais un petit pas dans la bonne direction vaut mieux qu'un immobilisme dangereux. ■

Une quadri centenaire à Nandrin

Notre ami Joseph Noiset a attiré notre attention sur l'anniversaire d'un patrimoine quadri centenaire de la commune de Nandrin. En effet, la chapelle castrale dédiée à saint Aubin (notre photo de couverture), située rue de la Chapelle à Fraineux a été édifiée en 1619. C'est le seigneur local, Philippe le Rosseau, dit "du Saint-Esprit", seigneur de Fraineux depuis 1594 qui la fit construire à proximité de son château.

Elle est composée d'une seule nef¹, de deux travées², terminée par un chevet³ à trois pans⁴. L'autel est surmonté d'un retable⁵ armorié en chêne, partiellement doré, érigé, selon l'inscription, par Mathieu, baron de Fraineux et Isabelle Rougrave, en 17(?)86, et restauré par la baronne de Senzeille-Soumagne en 1838.

Il est orné d'un crucifix sur socle, en terre cuite et bois polychrome, décoré d'un pélican nourrissant ses petits, de quatre chandeliers en bois peint (fin XVIII^e siècle) et de deux statues, représentant saint Aubin et la Vierge à l'enfant, en terre cuite polychrome, signées Alexandre Tombay de Liège (milieu du XIX^e siècle).

La chapelle est ornée d'une corniche en pierre taillée et, sur la clef de voûte de la porte d'entrée, côté route, on peut encore distinguer un blason malheureusement martelé, probablement au cours des années qui suivirent la Révolution française de 1789. Il s'agit là d'un acte perpétré dans de très nombreux endroits en réaction à l'autorité de l'église et de la noblesse et insupportée par les révolutionnaires.

La chapelle du château de Fraineux, sa rampe d'accès et le mur d'enceinte du parc, ainsi que l'ensemble formé par la chapelle et les terrains environnants, ont été classés par la Région wallonne en 1978.

Joseph Noiset nous signale que jusqu'au début des années 80, l'abbé Leclère y aurait célébré une messe dominicale à 9 h 00. Une ancienne pompe à eau publique, fondue à Anvers par Garvens, s'élève sur le trottoir, juste à l'entrée de la rampe d'accès.

Saint Aubin

Ce nom désigne plusieurs saints chrétiens, entre autres, saint Aubin d'Angers. Il a laissé son nom à de nombreux lieux. Il est connu parfois sous le nom de saint Albin. Il existe septante-trois villages portant son nom en France, deux en Suisse et un en Belgique, dans la commune de Florennes en province de Namur. En France, on l'invoque pour les maladies d'enfants. Il est aussi devenu le patron des boulangers et des pâtisseries.

Rappelons aussi ce qu'en écrivaient nos amis Isabelle Guillaume et Laurent Hofinger dans la brochure publiée par le PPNa en 2017 "Petit Patrimoine religieux de Nandrin"⁷.

Né dans l'évêché de Vannes, sur la côte sud de la Bretagne. Aubin fut nommé abbé en 504 et devint, en 529, évêque d'Angers où il mourut en 560. Chez nous, le peuple en a fait le protecteur des ivrognes. Cette fonction apparaît dans un air de cramignon liégeois célèbre : c'est celui que Tchanchès entonne avec ses collègues rescapés d'une catastrophe minière dans la bande dessinée par François Waltéry. Certains le priaient jadis pour abrégé les agonies qui se prolongeaient trop longtemps. C'est dans ce but que l'on venait l'invoquer à Bellevaux, près de Malmédy. Saint Aubin est aussi le patron de la cathédrale de Namur. Il est fêté le 1^{er} mars. ■

¹ La nef : partie allongée d'une église entre le chœur et le portail : nef centrale, nef latérale... (aussi : grand navire à voiles au Moyen Âge).

² La travée : espace compris entre deux points d'appui d'une construction (colonnes, piliers) (travée d'un pont).

³ Le chevet : partie semi-circulaire (ou à trois pans) située derrière le chœur d'une église.

⁴ Le pan : partie de mur = côté.

⁵ Le chœur : partie en tête de la nef de l'église où se trouve le maître-autel et où se tient le prêtre pendant l'office.

⁶ Le retable : partie postérieure de l'autel, généralement peinte et richement ornée et surmontant verticalement la table de l'autel.

⁷ "Le Petit Patrimoine religieux de Nandrin" est un ouvrage remarquable qui ravira tous les amoureux du patrimoine religieux des villages de la commune de Nandrin. Il peut encore être obtenu à la librairie Noël pour le prix très symbolique de 5 €. Il ne sera sans doute jamais réédité.

Le photovoltaïque ou la quadrature du cercle

C'est la guerre entre la Cwape (régulateur) et le ministre wallon de l'énergie Jean-Luc Crucke. Ce dernier s'efforce, péniblement, à chercher une solution acceptable par les propriétaires de panneaux et la grande majorité des citoyens sans panneaux. Mais, une solution qui ne lèse ni les premiers, ni les derniers est-elle possible ? Le dossier venimeux, inextricable, dont a hérité le ministre actuel est le résultat d'une gestion incompétente grave mise en œuvre par les ministres André Antoine et Jean-Marc Nollet. Ceux-ci ont l'oubli facile et comptent sur la mémoire courte des électeurs. Les avantages qu'ils ont octroyés aux 150 000 propriétaires de panneaux photovoltaïques ont engendré une dette colossale, sous forme de certificats verts, à charge de tous les contribuables. Pendant quinze ans !

La Cwape avait concocté un système visant à faire contribuer les propriétaires de panneaux aux frais d'utilisation du réseau électrique public. En d'autres termes, un système visant à moins pénaliser les citoyens "sans panneaux". Celui-ci entraînerait évidemment une diminution de l'avantage acquis par la production d'électricité voltaïque qui "fait tourner le compteur à l'envers". Le nouveau tarif frappant l'utilisation du réseau devait entrer en vigueur en 2020. Le ministre de l'Énergie entend exonérer les propriétaires de panneaux installés avant le 1^{er} juillet 2019, de la contribution aux frais d'utilisation du réseau électrique. Les propriétaires en installant après cette date devraient participer aux frais, bref payer comme tous les autres citoyens. Cette "participation" s'élèverait à 6 %, soit environ 20 € par an par ménage.

L'association qui défend les intérêts des propriétaires de panneaux n'accepte pas que les promesses "irresponsables" qu'on leur a faites ne soient pas respectées et elle exerce, sur le ministre de lourdes pressions, d'autant plus ressenties que les élections régionales sont toute proches. L'annulation de l'instauration du système prôné par la Cwape les réjouit donc très logiquement. Les tribunaux, par

contre, ont rendu des arrêts favorables à la contribution générale de tous les citoyens aux frais d'usage du réseau électrique.

Or, l'exonération de la taxe sur l'utilisation du réseau pour les propriétaires de panneaux entraînerait une perte financière de 59 millions annuels pour le budget de la Région si cette somme n'est pas transférée sur la facture des autres usagers du réseau. Le ministre prétend pouvoir dénicher ailleurs les 59 millions annuels, au nom de l'équité. Voilà 6 ans que cette énorme bourde ne peut être résolue sans mécontenter les uns ou les autres. Cela semble bien être une impasse absolue. Quant aux responsables, ils ont encore le culot de solliciter le suffrage des citoyens, en toute impunité ! ■

Notre histoire locale

Souvenirs d'une ancienne Nandrinoise : Gilda Gouverneur

Nous reprenons, dans ce bulletin, notre série d'interviews d'anciens Nandrinois de souche que nous avons entamée il y a quelques années déjà. Il s'agit cette fois d'une Nandrinoise.

Madame Gilda Gouverneur est née à Favence, au numéro deux, le 15 juillet 1932. Elle est la fille de madame Léa Louis et monsieur Hubert Gouverneur, parents de cinq garçons et trois filles. Elle était la puînée des filles et la cinquième de la fratrie.

Elle a fréquenté l'école catholique, dédiée à saint Martin, qui, comme chacun sait, existe toujours, rue Rolée. Après le cycle normal de l'école primaire, elle a suivi ce que l'on appelait à l'époque le "quatrième degré" pour y recevoir une formation en cuisine et en couture, notamment. Elle nous précise que l'école n'était pas mixte et que, si les trois filles fréquentaient l'école Saint-Martin, les garçons, eux, fréquentaient l'école communale selon la volonté exprimée par leur père, Hubert Gouverneur. Ce dernier était employé en sa qualité de garde-chasse par la siroperie Prosman qui possédait des "chasses" à Favence/Favennes.

À la maison, on parlait wallon et français, tandis qu'en classe, seul le français était d'usage. Sur la cour de récréation et entre amies, les échanges se faisaient dans les deux langues, au hasard. Contrairement à ce que d'autres témoins nous ont rapporté, jamais elle n'a subi d'interdiction concernant l'emploi du wallon à l'école.

Madame Gouverneur s'est mariée en 1953 avec Pol Cloes, un jeune homme originaire de Villers-le-Temple, à Frérissart. Le couple s'est établi dans la maison du docteur Souris, dans la ruelle conduisant au Petit Bémont, située en face du bureau de poste qui était installé rue Sylvain Gouverneur, avant d'être transféré dans la nouvelle maison communale. Ils ont ensuite déménagé à Grâce-Hollogne où ils ont fait bâtir une nouvelle maison en 1968. Suite à la maladie de la maman de Gilda, ils sont revenus vivre à Favence quelque temps.

Son époux est décédé en 1981, à l'âge de 48 ans. De leur union est née une fille unique, nommée Nadine, et chez qui Gilda est revenue vivre à Nandrin, depuis six ans.

A.M.- Avant, la vie était bien plus compliquée, n'est-ce pas ?

G.G.- Oh oui ! D'abord, il n'y avait pas toutes les commodités dont on jouit aujourd'hui. Notamment, il n'y avait ni l'électricité, ni l'eau courante dans la plupart des maisons. On s'éclairait encore à la lampe à pétrole. Les habitants de Favence devaient se rendre à la source du Chawtay pour se procurer de l'eau potable ou pour lessiver. J'ai été chargée plusieurs fois d'aller chercher de l'eau pour lessiver ; je transportais l'eau dans des seaux à l'aide d'une gorge (en wallon "hârkè"). C'était un travail ardu, cela pesait sur mes épaules. Mais, mon papa a construit une grande citerne pour recueillir l'eau de pluie ce qui a allégé la corvée pour la famille.

A.M.- Y avait-il un médecin dans le village ?

G.G.- Oui, bien sûr. Il s'appelait Delrée et habitait, rue de Nandrin, non loin de la gendarmerie, à droite en descendant vers la place du village. Quand elle était jeune fille, ma mère a travaillé chez lui pour garder les enfants.

A.M.- Alliez-vous en ville, à Liège ou à Huy ?

G.G.- Oui, mais on voyageait beaucoup moins qu'aujourd'hui. Il faut souligner que se rendre à Liège nécessitait une journée entière. Nous

prenions le vicinal à Petit-Fraineux jusqu' au Val-Saint-Lambert ; puis il fallait prendre le tram vert jusqu'à Liège. Le trajet jusqu'au Val-Saint-Lambert durait trois quarts d'heure. On allait à Liège pour acheter des choses que nous ne trouvions pas dans le village, par exemple des vêtements. On allait au Grand Bazar, au Sarma. Ces enseignes n'existent plus depuis plusieurs années.

A.M.- Que faisiez-vous le dimanche ?

G.G.- Le dimanche, notre maman nous obligeait à aller à la messe, sinon nous ne pouvions pas aller au cinéma. Or, c'était une distraction très prisée, car il n'y avait pas de télévision quand nous étions petits. Il y avait une salle de cinéma à Quatre-Bras, chez Arts. Ce cinéma a pris feu et il n'existe plus depuis quelques décennies déjà. Je précise que le cercle catholique se trouvait sur la place de Nandrin, là où se trouve encore le café actuel, près de la banque ING.

A.M.- Vous souvenez-vous d'évènements traditionnels dans le village ?

G.G.- Chaque année, en été, nous allions sur la fête foraine établie sur la place du village. On allait aussi au bal. Il y avait une salle au cercle catholique et une autre au premier étage de la coopérative qui est la maison d'Ovide Musin. Il y avait aussi, chaque année, une procession. Elle était conduite par le curé et venait jusqu'à la chapelle de Favence. Celle-ci existe toujours, elle a été construite par nos voisins, Monsieur Émile Lambert dont l'épouse était une Mignolet. Je me rappelle aussi qu'il y avait une course cycliste. Les coureurs devaient grimper la côte de Faftu et passer par Favence. Cela monte sérieusement ! Il y avait aussi les communions et les confirmations. Les enfants des autres villages venaient à Nandrin pour la confirmation. Le curé de Nandrin était doyen. Plus tard, le doyen a résidé à Ouffet. J'ai fait ma communion et ma confirmation dans l'église de Nandrin en mai 1944. Évoquant les communions, je me souviens qu'alors que je rentrais de l'école, j'ai croisé le fermier, Monsieur Marchand qui tenait une ferme rue Haie Monseu. Il m'a appelée et demandé si je faisais bien ma communion le dimanche suivant. À ma réponse affirmative, il m'a invitée à dire à mon père de passer chez lui. Lorsque ce dernier s'est présenté chez le fermier, celui-ci lui a offert un grand sachet de farine pour que ma mère puisse faire de la tarte à l'occasion de ma communion.

Ce Monsieur Marchand était un très brave homme. Toujours à l'occasion de ma communion, ma marraine m'avait offert une belle paire de chaussures en cuir. Elle avait précisé que si la pointure ne me convenait pas, elle irait les échanger au magasin. Mais, elles me plaisaient tellement que je les ai gardées et portées le jour de ma confirmation. En fait, je craignais ne pas recevoir le modèle qui me plaisait tant. Or, le curé, qui s'occupait très activement et efficacement des enfants du village, a organisé une promenade à La Sartre, sur les hauteurs de Huy. Et, toute fière de mes belles chaussures, je les ai mises. Je suis rentrée à la maison avec les pieds en sang.

A.M.- Vous rappelez-vous de certaines traditions qui avaient cours dans le village ?

G.G.- En plus des communions, des processions, je veux mentionner la tradition des bouquettes. À Noël, ma mère préparait des bouquettes. C'est encore une tradition dans notre famille aujourd'hui. Au Nouvel An, ma mère faisait des gaufres. **Pendant la guerre**, au Nouvel An aussi, les enfants rendaient visite aux fermiers du village pour leur souhaiter une bonne année. C'était l'occasion de recevoir soit des gaufres ou mieux de l'argent, en général une petite pièce. Un jour, un de mes frères a été irrité par la pingrerie d'une fermière du hameau de La Vau qui lui offrait une misérable piécette à trou. Un peu comme si on vous donnait une pièce d'un ou deux centimes actuels ! Mon frère a lancé, avec mépris, la piécette dans le corridor de la maison, à la grande consternation de la fermière.

A.M.- Vous souvenez-vous d'événements particuliers ?

G.G.- Oh, oui ! Un événement dramatique dont je me souviens, c'est la tragédie du Tombeu.

A.M.- C'est une tragédie bien connue à Nandrin. De quoi vous souvenez-vous ?

G.G.- Des résistants s'étaient embusqués dans le bois qui longeait la route menant à Berleur non loin du pont de Cwena. Alors qu'un véhicule qui se dirigeait vers le village passait, ils ont tiré et tué un officier allemand. Le conducteur n'a pas été touché, il a réussi à s'enfuir. Le lendemain, c'est un véritable convoi composé d'un camion, de véhicules blindés qui est revenu. Les Allemands se sont alors livrés à de terribles représailles sur la population. Ils ont

abattu quatre hommes choisis au hasard et ont détruit les maisons situées aux lieux-dits "Le Tombeu" et "La Falie" à coups de canon. De chez nous, nous avons pu assister à la destruction des maisons par les Allemands. Ils ont aussi tué un homme et sa sœur dans le hameau de La Vau où ils ont aussi détruit une maison.

A.M.- Quand cela s'est-il passé ?

G.G.- Vraiment tout à la fin de la guerre, deux jours avant l'arrivée des Américains à Nandrin, le 5 septembre 1944.

A.M.- Savez-vous qui étaient ces résistants et qu'ont pensé les gens de cette action ?

G.G.- Je n'ai jamais su qui étaient ces résistants. Mais je sais que mon père les a rencontrés au-dessus de la rue Faftu. Il nous a raconté qu'il les avait invectivés en leur reprochant d'être des irresponsables.

A.M.- Puisque nous évoquons la Seconde Guerre mondiale, pouvez-vous nous rappeler quelques autres souvenirs de cette période ? Avez-vous eu des contacts avec les troupes allemandes ?

G.G.- Ils étaient peu présents à Favence. C'est un peu en dehors du village. Mais, vers la fin de la guerre, je me souviens que des soldats sont venus pour s'enquérir des possibilités d'héberger leurs chevaux et aussi pour les abreuver. Mais, on les craignait.

A.M.- Écoutez-vous la radio, notamment les informations de Londres ?

G.G.- Non ! C'était interdit ! Nous avions une radio, mais nous l'avions cachée de crainte que les Allemands la saisissent.

A.M.- Avez-vous connu des problèmes de rationnement alimentaire ?

G.G.- Oui, bien sûr ! La commune distribuait des "timbres" de rationnement que l'on devait échanger contre de la nourriture. Je me souviens que l'on avait droit à un kilo de sucre par personne. Or, nous étions une grande famille, dix personnes, de sorte que nous en avions une grande réserve. Une conséquence de cette situation est que deux membres de ma famille ont souffert du diabète.

A.M.- Et pour les autres aliments ?

G.G.- J'allais à vélo chez mon oncle, le frère de papa, à Fraiture pour nous procurer du beurre. Il possédait une petite ferme et

quelques bêtes. Mes beaux-parents, la famille Cloes, possédaient aussi une petite ferme à Frérissart. Je veux rappeler aussi que nous dissimulions un cochon, élevé à l'insu des Allemands, dans la grande étable. C'est mon père qui l'a tué. On conservait la viande dans la cave après l'avoir salée. On la rangeait dans de grands pots en terre cuite ou en grès. Chaque morceau de viande était enduit de sel ; une couche de viande, une couche de sel. On devait laver la viande parfaitement avant de la cuire.

A.M.- Avez-vous été au courant que des personnes étrangères au village étaient cachées ?

G.G.- Oui, mes beaux-parents (Félix Cloes), qui avaient une petite ferme à Frérissart, ont caché quatre aviateurs anglais. Je me rappelle aussi que mon époux, Pol, qui était un jeune gamin à l'époque, allait parfois trouver des soldats allemands qui avaient installé un poste d'observation sur les hauteurs de Clémodeau, à Villers-le-Temple.

A.M.- Hormis l'intervention irresponsable des résistants au "Tombeau", avez-vous eu connaissance d'autres actes ou événements ayant trait à la résistance ?

G.G.- Non, pas vraiment. Mais, le mari de ma cousine, Odette Lamer, qui s'appelait François Gouverneur, a été membre d'un groupe de résistants agissant dans la région. Je sais qu'il a essayé de passer en Angleterre via l'Espagne, mais il n'a jamais pu rejoindre le Royaume uni, car il a été dénoncé en France par un Français et emprisonné dans un camp situé dans les Pyrénées orientales. Il a réussi à s'échapper et est rentré sain et sauf à Nandrin.

A.M.- Avez-vous connu des cas de collaboration ?

G.G.- Oui. Surtout de la collaboration dite "horizontale". Une dame de Favence a entretenu des rapports "étroits" avec les Allemands et par la suite, avec les Américains. Il y en a eu d'autres que je ne connaissais pas. On les attrapait et on les rasait afin de les exposer à la honte publique. Puisque j'évoque les Américains, je me rappelle que ma grand-mère, Léa Louis, faisait la lessive pour les soldats américains, venus se reposer à la ferme de la Roubenne.

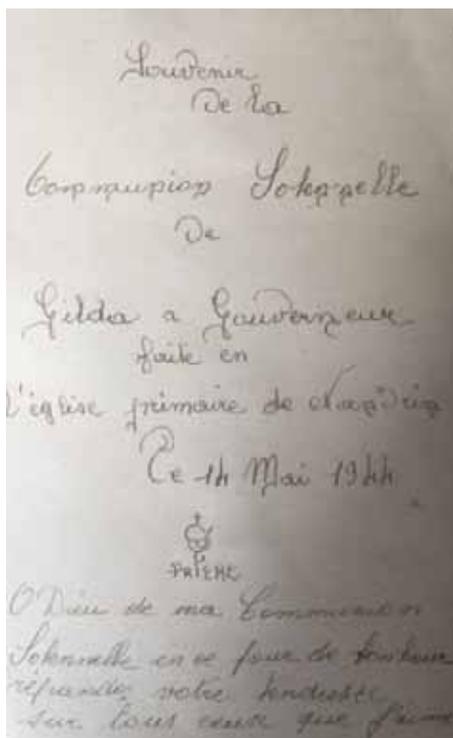
A.M.- Avant de terminer, j'aimerais évoquer un sujet bien moins grave, mais qui intéresse le PPNa, à savoir les chemins disparus. Vous souvenez-vous de chemins qui ont disparu ?

G.G.- En réfléchissant, je me souviens qu'il y avait un chemin, aujourd'hui disparu, qui joignait Petit Bémont à la Croix Claire. C'est maintenant un champ labouré. Et bien sûr, le chemin où j'ai habité après mon mariage. Il joignait le bas de la rue Sylvain Gouverneur au Petit Bémont, juste en face du bureau de poste actuel.

A.M.- *Nous évoquons le nom de Sylvain Gouverneur. Êtes-vous parent avec lui ?*

G.G.- Non ! Mon petit-fils, Cédric Van Vlem, a fait des recherches généalogiques et n'a pas découvert de lien de parenté entre nous.

A.M.- *Je vous remercie très chaleureusement pour avoir accepté de me consacrer quelques heures à évoquer des souvenirs de votre jeunesse à Nandrin et avoir répondu avec patience et cordialité à mes questions.*



Tragédie à Nandrin

Le mardi 5 septembre 1944, une douzaine de résistants armés s'embusquent dans le bois situé le long du ruisseau de Cwena, au lieu-dit "La Glissière", soit au carrefour de la route de Berleur et de la rue du Halleux.

Alors qu'un véhicule militaire allemand couleur "sable", une sorte de jeep décapotée appelée Kübelwagen VW, se dirigeant vers le centre du village, passe devant eux, ils font feu. Le passager, un officier, est tué. Le chauffeur, indemne, réussit à s'enfuir sain et sauf. Des Nandrinois, Odette



Gouverneur et sa maman, verront le véhicule passer et apercevront la victime, la tête ensanglantée, affalée sur l'épaule du chauffeur.

Le lendemain, une colonne allemande, dont on ignore si elle appartenait à la terrible division "Das Reich" ou à la 24^e brigade chargée de réprimer les attentats qualifiés de terroristes par l'occupant, revient sur les lieux de la fusillade. La colonne allemande se compose de quelques camions camouflés de branchages, de trois chenillettes armées de petits canons et de mitrailleuses lourdes. Ils se dirigent vers le hameau le plus proche de l'attaque, c'est-à-dire le hameau du "Tombeu" et "La Falie". Les soldats descendent des camions au lieu-dit "La Falie" et tirent sur le hangar à paille du Tombeu ; celui-ci s'enflamme. Les Allemands obligent alors les habitants à quitter leur maison. Après avoir tiré avec leur artillerie sur les habitations situées à proximité du carrefour des rues du Tombeu, d'Esneux et de la Halète, ils les dynamitèrent, à l'exception de la maison en pierre calcaire située près de la chapelle.



Une partie des maisons détruites au lieu-dit "Le Tombeu"

Mais, ils ne limitèrent pas les représailles à la destruction des maisons. Ils procédèrent à l'arrestation aléatoire de quatre hommes qu'ils conduisirent dans la prairie toute proche où ils furent abattus à la mitrailleuse. On retrouva leur cadavre, atteint dans le dos, non loin du ruisseau du Bois-de-Sohet qui coule au bout de la prairie. Sans doute avaient-ils désespérément tenté de fuir. Il s'agissait de Joseph Hastir, Marcel Haydon, Emile Masson et Henry Monay. Toujours au Tombeu, Camille Lemaire est abattu, une boîte d'allumettes en main, prêt à allumer sa pipe ; un résistant, échappé la veille du château de Fraiture, nommé Lavigne, est abattu d'une balle dans le dos alors qu'il tentait, lui aussi, de s'enfuir.

D'autres soldats, déposés au hameau de La Vaux, abattent Sylvain Doemer, sur le pas de la porte de sa maison. Une balle, perdue (?), atteint sa tante Véronique Alexandre alors qu'elle est assise dans sa cuisine. Les hommes, jeunes et vieux, habitant dans les environs immédiats du Tombeu, soit entendant les explosions, soit apercevant les maisons en flammes, s'empressèrent de gagner les bois pour s'y dissimuler et échapper à une rafle éventuelle. Ils ne regagnèrent leur domicile que l'après-midi, après le départ des Allemands.

Les corps des victimes furent transportés sur un char de la ferme Vaessen, dans la salle du tribunal. Deux jours plus tard, soit le jeudi 7 septembre, à 10 h 20, les huit cercueils, portés par des villageois, furent déposés dans l'église de Nandrin où eurent lieu des funérailles solennelles et émouvantes. L'abbé Dellevaux raconte que, durant l'office religieux, une rumeur se répandit dans l'église où se pressait une foule dense. Des Allemands descendaient de la Bouhaie et Rolée vers la place du village. Dès lors, la plupart des hommes quittèrent précipitamment l'église pour se mettre à l'abri. Ils coururent vers Fraineux où ils savaient que les troupes américaines progressaient vers Liège sur la grand-route.

Un monument à la mémoire de ces victimes de la barbarie nazie et de la bêtise humaine a été édifié, non loin du lieu de la tragédie, sur un terrain situé à gauche, après la courbe de la route vers Berleur. Celle-ci porte le nom de "Rue des Martyrs", en souvenir de ces malheureux, victimes de cowboys irresponsables. Car, enfin, quel était l'intérêt de tirer sur ces militaires à cet endroit et à ce moment ? En effet, deux jours après cet événement tragique, les troupes américaines s'installaient dans les écoles du village, le jeudi 7 septembre 1944.

P.S. : Au cours de nos interviews, de même qu'à la lecture des différents récits de ces événements tragiques, j'ai pu constater quelques variantes dont la plupart visaient à les dramatiser davantage. Je ne les ai pas retenues.

Sources :

- Témoignages de Mesdames Odette Lamer et Gilda Gouverneur recueillis par André Matriche.
- Ouvrage édité à l'occasion des 150 ans de l'école Saint-Martin rédigé par l'abbé E. Dellevaux.
- Article publié dans le bulletin du PPNa.



Assemblée statutaire du jeudi 28 février 2019

Étaient présents, en plus du Conseil d'administration au complet, seulement trois membres : Anne de Potter, Marie-Louise Gérard et Anne Royen.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Rapport moral de l'année écoulée présenté par le président
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Projets et propositions
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Divers
- Verre de l'amitié

1. Rapport moral

Le président rappelle les différents sujets qui ont occupé l'association au cours de l'année. Le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois, plus l'assemblée statutaire.

Dans l'ordre chronologique et sans gradation d'importance :

- Mise des cartes des balades PPNa sur internet, à la demande de membres et autres.
- Participation aux journées du patrimoine : les lieux insolites : succès extraordinaire ; plus de 300 visiteurs.
- Balisage de balades : panneau spécial pour signaler le danger du trafic sur la route d'Ombret.
- Participation à l'action patronnée par l'échevine Anne de Potter : nettoyage des bords de routes.
- Fixation d'un panneau didactique à la fontaine Pirkenne.
- Publication d'une brochure spéciale à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.
- Vérification et rafraîchissement du balisage des itinéraires de balades du PPNa.
- Participation à l'action "Nettoyage du printemps".

- Organisation de balades saisonnières avec l'aide de membres : elles rencontrent beaucoup de succès.
- Organisation du barbecue annuel : plus ou moins une trentaine de participants.
- Participation aux manifestations patriotiques.
- Participation aux réunions et actions du PCDN.
- Participation aux journées de l'arbre.
- Traitement de la trésorerie de l'association : responsable Laurent Hofinger.
- Traitement du courrier et de la correspondance.
- Rédaction, mise en page et publication du bulletin trimestriel.
- Rédaction des procès-verbaux des séances du CA et de l'A.S.

2. Rapport financier

Le Conseil d'administration veille à gérer les finances de l'association en "bon père de famille". Les comptes sont même en boni. Le président remercie le trésorier, Laurent Hofinger, pour son travail consciencieux.

RECETTES		DÉPENSES	
Report exercice 2017	3837,75	Bulletin	208,78
Cotisations	551,65	Secrétariat	8,40
Barbecue 8 juillet 2018	202,20	Journées patrimoine 18	60,69
Brochures chapelles	100,00	Frais banque	28,54
Brochures vicinal	270,00	Subs. Ligue Oiseaux	32,00
Brochures guerre	85,00	Cotisation IEW	45,00
		Site Internet	14,52
Total	5046,60	Frais réunions	66,62
		Frais balades	65,34
		Divers	6,00
			<hr/>
		Total	535,89
		En caisse	4510,71
			<hr/>
		Total	5046,60

3. Projets et propositions

Les sujets et idées ne manquent pas, mais leur réalisation dépend de nombreux facteurs, dont la disponibilité des membres du CA et des volontaires. Sont évoqués :

- Le bulletin trimestriel, contact essentiel avec les membres.
- L'organisation des balades saisonnières.
- L'entretien du balisage des balades.
- Le nettoyage du métier à cercler et de la fontaine Pirkenne.
- La publication d'un inventaire du petit patrimoine public. Des informations complémentaires sont nécessaires afin que le PPNa puisse décider de sa participation ou non à l'action lancée par le ministre Collin. Les informations que nous recevrons cette année nous seront utiles pour l'an prochain. Le délai pour rentrer sa candidature est fort court et il apparaît clairement que des informations nous font défaut. Etienne prendra contact avec l'échevin du patrimoine, M. Henri Dehareng. André recontactera M. Callebaut s'il en a l'occasion. Claude téléphonera au responsable mentionné sur le document en notre possession : M. Basseleer. Après une longue discussion, il est décidé de s'en tenir au projet initial du CA.
- L'organisation de visites extérieures à la commune.
- Réagir aux événements communaux et aux suggestions des membres.
- Etc.

4. Renouvellement du Conseil d'administration

Sont sortants et rééligibles, Claude Delbrouck et André Matriche. Nous accueillons quatre nouveaux membres dans notre association.

5. Divers

- Le problème de la gestion future du musée de la Fondation Blavier est évoqué. Une rencontre avec le bourgmestre sera programmée pour les jours prochains.
- Anne de Potter souhaite savoir s'il y a obligation d'utiliser les balises officielles. La réponse est négative si on ne désire pas que l'itinéraire soit enregistré à la Région. Elle informe, par ailleurs le CA, que le renouvellement de l'affiliation avec Anthisnes ne se fera pas. La commune privilégiera la collaboration avec l'office du tourisme du Pont-de-Bonne.

La séance est levée vers 23 h 00. ■

Allergies du printemps

Le réveil de la nature au début du printemps nous réjouit, car il confirme la fin proche de l'hiver. L'an passé, les gelées tardives ont bloqué le processus pendant quelques semaines de sorte que les chatons et les fleurs printanières ont éclos presque en même temps, répandant leur pollen à tout vent. Les bouleaux, les noisetiers, les saules marseau, les aulnes, les chênes, puis les chicorées, les rhododendrons, les aubépines et le colza nous ont inondés de pollen.

Chacun aura pu remarquer que les champs de colza se sont multipliés dans le Condroz. Le résultat ne pouvait passer inaperçu. Non seulement d'immenses superficies jaunes lumineuses ont coloré et enjolivé le paysage condrusien, mais la quantité de pollen fut telle que même le toit des maisons fut couvert d'une poussière jaunâtre. Hélas, il semble bien que ces retombées jaunâtres engendrent chez de nombreux habitants de nos villages des allergies tant respiratoires que cutanées. Leur nombre est d'ailleurs en constante augmentation.

Selon certaines de nos sources, il semblerait toutefois que les effets négatifs provoqués par les différents pollens soient amplifiés (ou peut-être uniquement provoqués) par la pollution de l'air, notamment par les pesticides pulvérisés sur les champs, entre autres de colza. Ceux-ci ne seraient donc pas seulement nocifs pour les abeilles et oiseaux sauvages, mais aussi pour l'humain. Qui s'en étonnera ? Si cette affirmation faite par des scientifiques devait se vérifier, cela constituerait une menace alarmante puisqu'il s'avère que la culture du colza se répand parce qu'elle serait plus rentable pour les agriculteurs. Or nos villages sont encerclés par des champs de colza ! Cette année, le printemps pointe son nez beaucoup plus tôt ! Gare aux rhinites allergiques et autres ! Il s'agit en tout cas d'une situation délicate à suivre !



La réserve naturelle de Roncine

À l'initiative de l'échevine Anne de Potter, Natagora a décidé de protéger durablement quatre hectares de prairies et une forêt diversifiée à Nandrin. Grâce à la généreuse aide financière de nombreux citoyens, Natagora a atteint son objectif en récoltant la somme nécessaire à l'achat de ce qui va constituer une réserve naturelle à Nandrin. Le PPNa, sensible à ce patrimoine naturel, a tenu à soutenir financièrement ce projet à hauteur d'une centaine d'euros. Cette intervention n'a été possible que grâce aux cotisations et participations aux barbecues des membres, ainsi qu'aux rapports de la vente des publications du PPNa.



Merci à tous ! ■

Comment et quand planter un arbre ?

Quand ?

La plantation peut avoir lieu d'octobre à la fin du mois de mars, mais de préférence au mois de novembre. Rappelons-nous le dicton "À la Sainte Catherine, tout bois prend racine". Or, la fête de sainte Catherine est célébrée le 25 novembre. Précisons toutefois que certaines espèces sont plantées avantageusement au printemps. Mais que sait-on de sainte Catherine ?

Sainte Catherine

Elle serait née à Alexandrie, en Égypte, en 287 de notre ère et y décédée à l'âge de 18 ans, martyr de sa foi chrétienne. Cette fête est particulièrement populaire en Estonie où elle marque l'arrivée de l'hiver. En France et en Belgique, la fête de la Sainte Catherine est l'occasion pour les jeunes femmes de moins de 25 ans, qui sont encore célibataires, de prier pour trouver un mari. On les appelle les Catherinettes.

Les prières étaient d'ailleurs cocasses :

- avant 25 ans : "Donnez-moi, Seigneur, un mari de bon lieu. Qu'il soit doux, opulent, libéral et agréable".
- après 25 ans : "Seigneur, donnez-moi un mari, un qui soit supportable ou qui, parmi le monde, au moins puisse passer".
- après 30 ans : "Seigneur, donnez-moi un mari, un tel qu'il te plaira, je m'en contera".

Cette fête était aussi célébrée au Québec pour les "vieilles filles". La fête religieuse fut supprimée du calendrier romain en 1969 "en raison du caractère fabuleux de son martyr" et du doute qui plane sur l'existence même de cette sainte.

Mais revenons-en à la plantation ou transplantation d'un arbre.

1. Creuser un trou d'1 m de diamètre et de 50 cm de profondeur.
2. Conservez la bonne terre noire (de surface en général).

Quel arbre choisir ?

Ne perdons pas de vue que plus l'arbre est jeune, plus il aura de chance de "reprendre". Choisissons donc un arbre jeune au tronc bien droit. Si on doit le déplanter, creusez, à l'aide d'une pioche ou d'une bêche, un trou circulaire autour de l'arbre, de 60 à 80 cm de diamètre et au moins de 30 cm de profondeur. Veillez à ce que les racines comportent des racines chevelues et laissez un maximum de terre autour de celles-ci. Pour le déplacer, déposez-le dans un sac en plastique.

3. Raccourcir les branches d'au moins 2/3 de leur longueur (si l'arbre est grand).
4. Juste avant la plantation, vous favoriserez la reprise en pralinant les racines, c'est-à-dire en les trempant dans un mélange de terre et d'eau auquel vous ajouterez une petite quantité de bouse de vache ou d'engrais approprié.
5. Placez l'arbre au milieu du trou au fond duquel vous veillerez à déposer une couche de bonne terre ou du terreau afin de favoriser le développement de nouvelles racines.
6. Stabilisez, par quelques coups de semelles, la base sans recouvrir le collet qui doit rester au niveau du sol.
7. Surtout si l'arbre mesure plus d'un mètre, soutenez-le avec un tuteur planté dans le sens opposé aux vents dominants. Veillez à ne pas "étrangler" l'arbre en le fixant au tuteur. Choisissez une fixation qui ne blessera pas l'arbre.
8. Enfin, veillez à former une légère cuvette autour de l'arbre et arroser copieusement.
9. Empêchez l'herbe de se développer à la base de l'arbre (ou arbuste) en répandant, par exemple, de la paille ou des copeaux.
10. En cas de période de sécheresse, veillez à l'arroser généreusement.

Balade à Comblain-au-Pont

Ce qui est reporté n'est pas perdu. Voilà un proverbe qui s'est révélé pertinent puisque la balade, initialement programmée pour le 27 janvier dut être postposée au 17 février pour des raisons météorologiques. Ce report fut indéniablement favorable, car c'est sous un soleil radieux et quasi estival que la trentaine de promeneurs a découvert des côtés inconnus de cette petite ville arrosée par l'Ourthe. En effet, guidés par notre ami André Liégeois, qui avait déterminé l'itinéraire, un peu ardu à l'entame, mais globalement très agréable, les baladeurs bénéficièrent, outre de la beauté du paysage, d'informations didactiques sur la nature, dispensées avec passion par un vrai connaisseur.



Des informations historiques et géologiques prodiguées par un participant, qui se révéla être un second guide, complétèrent l'aspect didactique de la balade. Il faut préciser que ce dernier, Ernest Istace, membre du PPNa depuis de longues années, est né à Comblain-au-Pont. La fin de cet après-midi fut consacrée à une rencontre conviviale devant un verre, cette fois apprécié dans les caves de l'Avouerie d'Anthisnes. Que Messieurs Liégeois et Istace trouvent ici nos remerciements pour cette très belle balade. ■